

Droits d'inscription : 720 €

Les droits d'inscription comprennent :

- L'inscription aux journées
- Les déjeuners et pauses
- Les actes de l'EPU

Les principaux thèmes abordés seront :

- Les traitements actuels des images et leurs évolutions par l'intelligence artificielle

Des sessions pratiques seront organisées pour mettre en lumière les concepts développés lors des sessions théoriques.

- Comité d'organisation -

Grégory Delpon, Ludovic Ferrer, Nicolas Varmenot

-Comité scientifique -

Sophie Chiavassa, Ludovic Ferrer, Jeanpierre Guédon, Mathilde Voyeau

- Renseignements -

Grégory Delpon, gregory.delpon@ico.unicancer.fr
Ludovic Ferrer, ludovic.ferrer@ico.unicancer.fr
Nicolas Varmenot, nicolas.varmenot@ico.unicancer.fr
ICO René Gauducheau Nantes

- Inscriptions -

Université de Strasbourg - Cellule Congrès
Caroline Burgun
19, rue du Maréchal Lefebvre – F67100 Strasbourg
Tél : 03 68 85 49 40
Fax : 03 68 85 49 41
caroline.burgun@unistra.fr

SITUATION

*Les jardins de l'atlantique, Port-Bourgenay
300 Rue du Large, 85440 Talmont-Saint-Hilaire*



[Carte de la situation géographique](#)

**Enseignement
Post-Universitaire**

**Le traitement d'images en imagerie médicale
présent et futur**

Programme Provisoire

**Port-Bourgenay
Les jardins de l'Atlantique**

3-5 octobre 2018

PROGRAMME PROVISOIRE

L'image médicale est une des pierres angulaires des traitements médicaux de nos jours. Les algorithmes sophistiqués développés au cours des dernières décennies permettent des prouesses telles que recalibrer des images de façon élastique ou aider les chirurgiens en temps réel lors des interventions. Ces exploits bien que récents sont sur le point d'être dépassés par les développements récents d'algorithmes de "machine learning". Comment ces nouveaux paradigmes vont-ils modifier notre paysage professionnel ? Les intervenants tenteront d'apporter quelques clés pour répondre à cette question en s'appuyant sur une alternance entre théorie et pratique des algorithmes classiques de traitement d'images et de machine learning.

Cet enseignement post-universitaire s'adresse aux physiciens médicaux et médecins intervenant aussi bien en radiothérapie, qu'en imagerie ou en médecine nucléaire.

Dans la mesure où une partie des enseignements sera réalisée autour d'ateliers pratiques sur le traitement d'images et l'apprentissage assisté par intelligence artificielle, il est demandé aux participants d'amener dans la mesure du possible un ordinateur portable équipé d'un système d'exploitation 64-bit sur lequel seront réalisés ces travaux pratiques.

Mercredi 3 octobre 2018

Apprivoiser les concepts	Travaux dirigés/pratiques
09h00 Présentation de l'EPU et Introduction	14h00 Reconstructions tomographiques : présent et futur
09h30 Tour d'horizon du traitement des images médicales présent et futur	15h30 <i>Pause</i>
10h30 <i>Pause</i>	16h00 Travaux dirigés/pratiques (amenez vos laptops !)
	18h00 Fin
11h00 Introduction à l'IA	
12h00 <i>Pause déjeuner</i>	

Jeudi 4 octobre 2018

Apprivoiser les concepts	Travaux dirigés/pratiques
09h00 Recalage d'images : présent et futur	14h00 La parole aux constructeurs : y' a quoi dedans ?
09h45 Segmentation : présent et futur	16h00 <i>Pause</i>

10h30 <i>Pause</i>	16h30 <i>TD</i>
11h00 <i>Quantification : présent et futur</i>	18h00 <i>Fin</i>
12h30 <i>Pause déjeuner</i>	

Vendredi 5 octobre 2018

Apprivoiser les concepts	Travaux dirigés/pratiques
09h00 <i>Evaluation : présent et futur</i>	14h00 <i>TD développement Slicer/Python</i>
09h45 <i>Visualisation et réalité augmentée</i>	15h30 <i>Fin</i>
10h30 <i>Pause</i>	
11h00 <i>TD Recalage et segmentation</i>	
12h00 <i>Pause déjeuner</i>	

Bulletin d'inscription EBH 14-0207

à renvoyer à :
Université de Strasbourg - Cellule Congrès
Caroline Burgun
19, rue du Maréchal Lefebvre – F67100 Strasbourg

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Service :

Adresse Professionnelle :

Tél. : **Fax :**

Email :

Nombre maximum de participants : 50

DROITS D'INSCRIPTION

- Adhérent SFPM : 720€ (à l'ordre **UDS-Cellule Congrès**)
- Non-adhérent : 720€ + 80€ (**inscription SFPM**)
(+ 30€ si inscription SFR avant le 30 mars 2018)

**Bulletin à envoyer accompagné de
votre règlement à l'ordre de UDS-Cellule Congrès**

La SFPM est déclarée comme organisme de formation.
N° de formateur : **117 508 37 675**

Le programme de cet enseignement est validé par le Conseil du Registre Professionnel de la Société Française de Physique Médicale au titre d'une formation de type A dans les catégories 1 et 2.
Au cas où le règlement ne serait pas effectué par l'agent mais par l'employeur, merci de cocher la case ci-dessous correspondant au statut du payeur :

- Entreprise
- Organisme collecteur des fonds de la formation professionnelle (ANFH, ...)
- Pouvoirs publics (Collectivités territoriales, Etablissement public...)
- Autres organismes de formation